



Conférence – Jean-Luc Tournier, psychosociologue et psychothérapeute, consultant en institutions sociales, Besançon (F)

Pédagogie et humiliation : cousins éloignés ou proches parents ?

J'ai conduit bon nombre de conférences portant sur le thème de l'expérience honteuse, et se référant au sentiment d'indignité qui en résulte.

Au terme de telles interventions, un temps est ouvert pour que chacune et chacun puisse poser une question, apporter un témoignage, faire part d'un commentaire, bref, instaurer un échange avec l'intervenant.

Premier constat : dans une grande majorité, les situations évoquées font référence à la scolarité. Des personnes de tous âges rendent compte des écueils rencontrés sur leur parcours scolaire, écueils qui tous sont empreints d'humiliation.

Cette mémoire de la honte est particulièrement durable, ainsi cet homme qui raconte son expérience d'enfant de cinq ans à genoux sur un rondin de bois pour avoir uriné dans son pantalon, ceci devant ses petits camarades : 70 ans après, il en pleurait encore.

Si elle traverse le temps, la honte traverse aussi l'espace, ainsi cet africain me racontant la pratique du "symbole" qui a traversé sa scolarité africaine. Il était alors éduqué par des missionnaires, qui empêchaient les enfants d'utiliser leur dialecte africain natal au profit de la langue française. Quand l'un d'eux, parce que pris par sa spontanéité, dérogeait à ce principe, il avait droit au "symbole" : on accrochait à son cou une boîte de conserve vide, à l'intérieur de laquelle on glissait des matières fécales. Un collier olfactif dont l'empreinte est pesante.

J'ai été particulièrement marqué par ces témoignages nombreux et récurrents, non seulement marqué par leur impact, mais aussi par le caractère tellement présent du dommage causé.

Second constat : l'intervention pédagogique à caractère humiliant ne relève pas d'une dimension anecdotique, source d'histoires drôles à raconter par la suite, comme on se raconterait une bonne blague. Elle s'inscrit au contraire comme un frein important, peut-être premier, à la réussite scolaire. L'humiliation comme première origine à l'échec scolaire ?

Même si de toute évidence, certains s'en sortent en transformant le dommage en ressource puissante : ainsi cet homme d'une vingtaine d'années retournant sur les lieux de son école quand il était encore tout petit, pour y rencontrer quinze ans après l'enseignant qui s'était moqué de lui, "t'es aussi bête que ton père, toi, tu n'arriveras jamais à rien !". Jeune homme, il venait de franchir brillamment le dernier examen précédant l'entrée à l'université. Il portait en lui cette sourde colère qui l'avait conduit à vouloir prouver à cet homme son erreur de jugement.

En prenant le temps de disséquer un tant soit peu le processus, nous observons de manière régulière des étapes qui se succèdent et qui à leur terme étouffent l'élève.

Avant de nous y arrêter, clarifions deux choses :

1. l'humiliation qualifie la façon dont une personne rabaisse, diminue ou dévalorise une autre personne. Elle augmente son impact quand l'humiliant a autorité sur l'humilié. Elle définit un processus externe, le plus souvent visible.
2. la honte qualifie l'expérience interne de la personne qui a été humiliée, son expérience phénoménologique.

Troisième constat : à l'origine du processus d'humiliation, il y a une situation d'injustice, qui peut être volontaire ou non.

1. Paul a sept ans, il éprouve des difficultés dans l'apprentissage de la lecture. Lors d'une séance, un de ses copains, de façon à être entendu par tous, lui lance "t'es mou comme un crapaud !!, et tout le monde de rire, y compris l'adulte, complice alors de ce fait.

2. Paul est touché, il tente de se défendre, sans trouver les ressources pour ce faire, il n'a pas les mots, pas la répartie, pas la capacité à réagir de suite. Il encaisse, baisse la tête. Il est mal. S'il pleure de suite, les autres risquent d'augmenter encore la pénibilité de la situation en raillant ses pleurs. S'il s'énervé, il risque de mal s'y prendre et de se faire gronder ou bien rabrouer pour son évident manque d'humour. S'il se lève et part, il n'en a pas le droit. Alors, il part certes, mais au fond de lui, à l'intérieur.
3. Le temps s'est écoulé, minutes et heures ont passé, Paul était replié sur lui-même, il a espéré longtemps que quelqu'un -un copain ou l'enseignant- lui fasse signe, mais les copains de sept ans sont déjà passés à autre chose, quant à l'enseignant, il n'a pas mesuré l'importance des choses, "pas grave !". Paul a du faire face avec sa rage impuissante, mêlée à sa tristesse d'être ainsi traité, une fois encore. Personne ne vient à lui.
4. La récréation est là, vivante et gaie, au contraire de lui. Il suit les autres, sort à son tour, mais sans engouement. Il n'arrive pas à revenir vers eux, il s'en veut, il trouve que c'est lui qui est nul. Tout seul, il ne pourra pas tenir très longtemps, on a besoin des autres.... c'est comme ça.
5. Alors, il apprend à avaler sa colère pour qu'elle soit moins pesante et moins freinante du retour dans le groupe. Pour ce faire, il va tenter de diminuer l'importance des choses, des événements : "c'était pour rire, c'était pas méchant, c'est moi qui n'ai pas compris, y'a quelque chose qui ne va pas avec moi, ils ne l'ont pas fait exprès, etc....". Les mécanismes courants de la justification, de la rationalisation, de la minimisation sont alors au service de cette dévaluation du sentiment juste de colère.
6. Sa tristesse initiale emprunte le même parcours que la colère, il tente d'en faire façon en la masquant, en la dévalorisant.
7. Alors, sur la base de ce vécu émotionnel mis sous éteignoir, il s'approche à nouveau des autres, de ses camarades et de l'adulte responsable. Il revient, mais dans une position soumise. Comme un jeune chien se soumettant à la loi de la meute, rentrant le museau bas, la queue entre les jambes, pas fier.
8. Dans cette position soumise, il entend les propos à son égard : "ah, te revoilà, petit boudeur ! tu ne fais plus la tête !"
9. Il peut alors entrer dans la définition donnée par l'autre à son égard, le voilà catalogué de boudeur. Il est défini ainsi : boudeur, capricieux, pénible, hypersensible, sale caractère, têtu, trop gâté, asocial, compliqué, etc....

La dévalorisation du sentiment de colère, la dévaluation du sentiment de tristesse, la minimisation de l'importance des faits et la définition négative de soi par d'autres forment les ingrédients les plus singuliers du processus d'humiliation.

Il est entendu que de telles expériences sont des plus fréquentes, que peu d'entre nous y échappent ou y ont échappé, au titre d'enseigné comme au titre d'enseignant. C'est la récurrence de telles expériences ou l'intensité de l'une d'entre elles qui instruit le sentiment de honte dommageable à l'enfant.

Cette honte est portée de façon interne avec une baisse importante de l'estime de soi : les conséquences peuvent porter sur les dimensions physiques et corporelles (par exemple, une hypoactivité, mais aussi une hyperactivité), sur les dimensions mentales et intellectuelles (incapacitation de la pensée, troubles de la mémoire) et sur les dimensions plus sensibles, psychologiques ou spirituelles (avec l'impression d'avoir une âme noire ou un "fond mauvais").

Corollairement, cette honte est portée de façon externe avec la rupture de la relation aux autres, et si ce n'est la rupture, ce peut être la diminution très sensible ou une forme de retrait dans la relation (je suis là, mais absent).

L'expérience de la honte, au même titre que la dépression, la culpabilité et l'anxiété, est portée comme un affect et non comme une émotion.

Une émotion suppose la capacité à ressentir et à réagir, en référence à son origine cervicale : le cerveau sensori-moteur.

Un affect suppose une forme d'impuissance à se mobiliser, en lien avec le cerveau viscéral. Cette impuissance se manifeste par la passivité, l'enfant devient passif.

Le plus souvent, la forme de passivité qu'on trouve à cet endroit est l'abstention de comportement, l'enfant ne fait pas, ne se mobilise pas, ne met pas d'énergie dans l'apprentissage, ne met pas à l'oeuvre sa pensée.

Mais nous pouvons trouver d'autres formes de passivité, qui pour moins fréquentes en lien avec l'humiliation, sont repérables en pédagogie :

- la suradaptation : l'enfant va "coller" à son enseignant, tentant incessamment de rentrer dans le cadre de pensée qu'on lui demande, quitte à renoncer à sa pensée propre. Le savoir peut remplacer le penser.
- l'agitation : l'enfant va "brasser du vent", tenter d'ingurgiter du savoir mais d'une façon agitée, inefficace, sans aucun rendement, tant il n'investit pas ce qu'il fait, il s'agite c'est tout.
- l'incapacitation : l'enfant va "s'idiotiser", réduire sa capacité à penser, avec la formule si courante "je ne sais pas"
- l'agressivité : l'enfant va manifester sa passivité dans un comportement agressif, tourné contre les autres, contre l'enseignant ou contre l'institution scolaire.

Enfin, il n'est pas rare qu'un enfant humilié n'adopte une position que l'on nomme l'arrogance vertueuse. Cette position conduit l'enfant à devenir irréprochable, exempt de toutes remarques. Mais pour ce faire, il se met comme au-dessus des autres, par delà la mêlée. On peut parfois penser à son propos qu'il est arrogant, trop fier, prétentieux ou encore vaniteux : c'est souvent sa façon de lutter contre l'humiliation. Le prix à payer est une profonde solitude.

Les sources de la honte sont multiples, nous l'avons mis en exergue dans le rapport entre un adulte et un enfant, mais elle existe aussi entre les enfants.

En ce sens, la dynamique d'un groupe est à considérer de façon très précieuse, car la loi du groupe s'appuie avant tout sur la loi de la honte : qu'est-ce qui colle la honte, dans ce groupe ? Ce serait là la toute première question à se poser quand on est intervenant auprès dudit groupe.

Un enfant brillant peut être rendu honteux parce que brillant et traité "d'intello" : en soi, ça ne paraît pas bien méchant, mais si ça suppose une mise à l'écart, un rejet ou une exclusion, les choses deviennent bien plus précaires. Pas étonnant alors qu'un enfant tente de diminuer ses performances pour éviter cette exclusion. La loi de la honte, redisons-le, est au-delà de toute autre loi sociale, elle est première, toujours. De plus, aucun groupe n'échappe à cette loi, puisque la honte présente aussi cette vertu, quand elle est saine, de garantir le respect fondamental des principes du groupe. Elle distingue l'animal de l'homme. Pour présente qu'elle soit, elle évolue avec les années, ainsi ce qui causait honte aux enseignants n'est plus ce qui cause honte aux enseignés. Les premiers le savent bien qui ont essayé d'user des principes éducatifs qui prévalaient de "leur temps" pour tenter en vain de les appliquer auprès de leurs élèves. Ce décalage dans la honte est énormément réducteur de l'autorité pédagogique.

Au contraire, un pédagogue charismatique est celui qui sait faire sainement usage de la honte, sans se montrer jamais humiliant.

Restent deux sources de honte à nommer, la première touche les pédagogues dans les rapports qu'ils ont entre eux. Pour avoir conduit nombre de séances avec des pédagogues, je sais l'énergie mise d'abord à ne pas trop se montrer, ni trop dire ce que l'on pense, ce que l'on fait, par peur des remarques peu amènes de ses collègues. La sécurité n'est pas toujours garantie entre adultes.

Enfin, l'enseignant peut lui-même se trouver dans une position d'être humilié par devant l'institution scolaire. Certaines formes d'évaluation des performances pédagogiques sont de véritables rituels humiliants.

Il ne s'agit pas de verser dans le catastrophisme le plus complet, mais d'être conscients de ces phénomènes, de leur importance et de leur signification.

Nul d'entre nous ne pourra écarter de ses comportements ceux qui sont humiliants, tant parfois est vécu comme humiliant ce qui nous est amusant : l'expérience de l'autre lui est propre.

Si nous ne pouvons prétendre à cette absence d'attitudes pédagogiques humiliantes, nous pouvons par contre tendre à accepter d'être confrontés, y compris par les enfants, à accepter d'entendre nos erreurs, quand bien même elles sont involontaires, ou quand bien même elles étaient empreintes de notre bonne volonté. Ce qui est réparateur de l'humiliation, c'est d'abord cela : valider l'expérience de l'enfant, et en présence de tiers quand le dommage a été public.